



Compte Rendu COPIL Syn'Eccho Economie circulaire territoriale

Date : 3/07/2026

Lieu : PCH

Pôle : ECONOMIE
Rédigé par : AT
Le (date) : 3/07/2026

ORGANISATEUR

Pays Cœur d'Hérault

PARTICIPANTS

Participants

Élus, représentants des trois Communautés de communes, Syndicat Centre Hérault, Région Occitanie, ADEME, chambres consulaires, entreprises, associations, partenaires techniques et universitaires.

(Voir feuille émargement)

ODRE DU JOUR

Ordre du jour

- Positionnement et objectifs du Comité de pilotage
- Présentation de la démarche Syn'Eccho et de ses enjeux territoriaux
- Aperçu des actions déjà engagées par les acteurs du territoire
- Perspectives : construction d'un Plan Économie Circulaire
- Échanges avec les participants

RESUME

1. Installation du Comité de pilotage

Ce premier COPIL marque une nouvelle étape dans la démarche Syn'Eccho. Il confirme la volonté du Pays Cœur d'Hérault, du Syndicat Centre Hérault et des Communautés de communes de disposer d'un espace permanent de dialogue et de travail entre acteurs publics et privés autour des enjeux de transition économique et écologique du territoire.

Il a été rappelé que la démarche est née d'une expérimentation portée par le Syndicat Centre Hérault avant d'être transférée au Pays Cœur d'Hérault afin d'être développée à l'échelle du territoire, avec le soutien des intercommunalités, de la Région Occitanie et de l'ADEME.

2. Présentation de la démarche Syn'Eccho

Les travaux engagés depuis 2024 ont permis :

- la réalisation de diagnostics auprès des entreprises ;
- l'animation d'ateliers de coopération ;
- l'identification de gisements de mutualisation ;
- la constitution de groupes de travail thématiques ;
- la structuration d'une gouvernance public-privé.

La démarche a également obtenu plusieurs reconnaissances régionales et nationales, notamment :

- un trophée régional de l'Écologie Industrielle et Territoriale ;
- une participation au comité d'orientation national de l'EIT ;
- une sélection pour une présentation au Congrès national Ressources.

Les échanges ont souligné que la coopération entre acteurs constitue un levier de développement économique local permettant de répondre à des enjeux de recrutement, d'approvisionnement, de réduction des coûts, d'innovation et de résilience des entreprises.

3. Actions territoriales présentées

Transition, Adaptation et Performance (Club des Entreprises)

Cette expérimentation vise à accompagner des TPE et PME dans l'évolution de leur modèle économique à travers la transition écologique.

Les premiers retours d'entreprises engagées soulignent :

- l'intérêt des diagnostics réalisés ;
- l'émergence de nouvelles coopérations ;
- des réflexions sur la relocalisation de certaines productions et la territorialisation des chaînes de valeur.

Mutualisation des entreprises – CC Vallée de l'Hérault

La CCVH a présenté son appel à projets destiné aux associations d'entreprises afin de favoriser :

- la mutualisation de services ;
- le développement de projets collectifs ;
- l'animation économique des zones d'activités.

Réemploi du verre – Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault a présenté les travaux engagés autour du réemploi des emballages en verre.

Les principaux enjeux identifiés sont :

- la réduction des déchets et de la consommation de ressources ;
- la diminution des émissions de gaz à effet de serre ;
- la structuration d'une filière locale associant producteurs, distributeurs et opérateurs logistiques.

Les discussions ont porté sur les freins actuels, la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et les perspectives d'expérimentation à l'échelle du territoire.

Valorisation des végétaux issus des Obligations Légales de Débroussaillage

Le Pays Cœur d'Hérault a présenté les réflexions engagées autour de la création d'une micro-filière de valorisation des bois et végétaux issus des Obligations Légales de Débroussaillage.

Cette démarche répond à plusieurs objectifs :

- prévention du risque incendie ;
- réduction du brûlage des végétaux ;
- amélioration de la qualité de l'air ;

- création de valeur économique locale.

À cette occasion, il a été annoncé que le lancement d'une étude de faisabilité avait reçu un avis favorable permettant désormais la recherche de financements.

Réemploi des matériaux du BTP

Les acteurs du territoire ont présenté les dynamiques engagées autour du bâtiment durable, du réemploi et du recyclage des matériaux.

Les échanges ont notamment mis en avant :

- la nécessité d'anticiper les gisements issus des opérations de construction et déconstruction ;
- le rôle des marchés publics ;
- l'importance de renforcer la visibilité des entreprises locales engagées dans ces démarches.

Réutilisation des eaux usées et gestion de la ressource en eau

Le Living Lab porté par la Communauté de communes du Clermontois dans le cadre du programme Défi Clé Water Occitanie a été présenté.

Les travaux en cours portent notamment sur :

- le bilan hydrologique du territoire ;
- la réutilisation des eaux usées traitées ;
- l'étude de nouveaux usages de l'eau ;
- la gouvernance de la ressource.

Cette démarche illustre le lien entre adaptation au changement climatique, gestion durable de l'eau et développement territorial.

4. Perspectives : vers un Plan Économie Circulaire Territorial

Les participants ont partagé le constat que le territoire dispose désormais :

- d'une gouvernance identifiée ;
- d'actions concrètes déjà engagées ;
- d'un réseau d'acteurs publics, économiques et associatifs mobilisés ;
- d'un environnement favorable à la structuration d'une stratégie territoriale de long terme.

Le Comité de pilotage a ainsi confirmé l'intérêt de construire un **Plan Économie Circulaire Territorial**, destiné à :

- fédérer les initiatives existantes ;
- renforcer les coopérations ;
- développer de nouvelles filières locales ;
- contribuer aux objectifs du PCAET, du SCoT, du SAGE et des autres politiques territoriales.

Une première proposition de feuille de route sera présentée à l'automne.

Conclusion

Les échanges ont confirmé l'intérêt d'une approche territoriale de l'économie circulaire fondée sur la coopération entre acteurs publics, entreprises, monde associatif et partenaires institutionnels.

Le COPIL a mis en lumière la diversité et la complémentarité des initiatives déjà engagées sur le territoire ainsi que leur contribution commune à la création de valeur locale, à la préservation des ressources et à la résilience du Pays Cœur d'Hérault.

Prochain rendez-vous : automne 2026 pour la présentation d'une première proposition de Plan Économie Circulaire Territorial.